

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



EVREUX, 29 SEPTEMBRE

LE PASSAGE D'UN GUÉ DANS LE CROSS-COUNTRY MILITAIRE

CHRONIQUE

JAMAIS le Prix du Conseil municipal n'avait paru aussi embrouillé que cette année. Et l'on en est arrivé à maudire l'habileté jadis louée avec laquelle les rédacteurs du programme ont combiné le jeu des surcharges et des décharges qui fait de la grande épreuve d'automne un véritable handicap. Cette attribution des poids, personne n'aurait pu la combiner avec plus de science, puisque vingt chevaux ont accepté leur chance. Et c'est précisément ce dont nous nous plaignons, car cette abondance de partants jette sur le résultat un soupçon d'irrégularité. Ces vingt concurrents, dont aucun ne courait sans prétentions, voulaient tous la bonne place, et pour la conquérir ce fut une bataille ardente dont les péripéties nous ont échappé, mais qui n'en a pas moins mis hors d'affaire quelques-uns des plus qualifiés. Floraison, par exemple, s'est vu la route trois fois barrée; Rire aux Larmes a laissé ses jambes dans la bagarre; La Française a été brutalement coupée au moment de son effort Recommencez dix fois cette course, elle donnera dix résultats différents.

Le vainqueur a été un des plus favorisés par les circonstances. Shannon est un poulain vite que son jockey a pu sortir un des premiers du lot, se maintenant au troisième ou au quatrième rang pendant toute la descente, échappant ainsi aux bousculades. Il a donc donné sa mesure, ce que d'autres n'ont pu faire; ces restrictions admises, sa course est excellente, car il est venu à l'entrée de la ligne droite sur Amoureux, aussi bien placé que lui, et en a eu raison avec beaucoup d'autorité. Puis il s'est employé avec beaucoup de cœur pour repousser l'assaut final de Tripolette. Celle-ci, fort bien montée par le jeune Rovella, a tenté de placer sa pointe au bon moment, mais son élan ne l'a jamais amenée plus haut que l'épaule de Shannon et celui-ci a repris un avantage bien net en approchant du but; un peu plus loin il gagnait très facilement. A moins que Martial, assez mal engagé le long de la corde, ait pu soutenir son rapproché. Des autres il n'a jamais été question dans la lutte finale. Mais, nous le répétons, le résultat est sujet à revision... comme tous les résultats de la saison.

Shannon, depuis le Prix Lagrange, avait figuré, sans en remporter une, dans de nombreuses épreuves classiques. Son jour est arrivé, voilà tout. Il ne payait guère de mine dans le paddock et dans sa petite taille, sous son poil terne, avec son dos long et mou, il était un des moins appréciés, tandis que Floraison, malgré son harper qui dénonce des éparvins, Tripolette, La Française, Bonbon Rose provoquaient l'admiration.

On ne portait guère d'attention aux deux concurrents étrangers. Cambronne venait de courir médiocrement à Maisons et l'on ne pensait pas que la jument autrichienne Lira eût une classe suffisante; elle a cependant joué un rôle actif, toujours en bonne place et terminant le parcours dans le lot de tête.

Puisse cet essai honorable rendre quelque espoir aux écuries continentales, puisque les Anglais, point encore consolés de l'échec sensationnel de Pretty Polly et de Zinfandel, continuent à boudier notre Grand Prix d'Automne.

Le temps a marché du reste depuis sa création et ce prix de 100.000 francs, qui passait pour considérable il y a vingt ans, ne semble plus digne aujourd'hui ni de la Société d'Encouragement, ni du but qu'on cherche à atteindre: grouper dans une épreuve capitale les meilleurs chevaux de tous âges des principaux pays d'élevage. Pour cela il faudrait au moins doubler l'allocation actuelle. On y arrivera, soyez-en sûr; mais en augmentant la dotation, il faudra penser à mettre un frein au nombre des compétiteurs qu'elle pourrait susciter. L'exemple présent suffit. Tâchons de réunir la qualité et non pas la quantité. De même que 100.000 francs n'ont plus la même valeur aujourd'hui qu'en 1893, de même les prix de 12.500 francs ont perdu leur signification. Il conviendrait donc de supprimer la décharge pour les animaux n'ayant pas gagné un aussi modeste trophée. Et dimanche nous n'aurions vu au poteau ni Agenda, ni Romagny, ni Kellerman, ce qui n'aurait en rien nui à la course.

La suppression du Critérium International donnait cette semaine moins d'importance aux courses de deux ans. Cependant la double victoire de l'écurie d'Harcourt est digne d'attention. Ecouen doit être un bon cheval; quant à Amadou, en progrès incessants, il est en

passé tout simplement de se placer à la tête de sa génération. Ce petit animal, mince, plat, dégarni dans le dos, dépourvu de flanc, manque de tous points de force; il galope comme un lévrier. A signaler encore les débuts impressionnants de Plaidoirie, une sœur de Prédicateur. Pas bien grosse non plus la fille du Roi Soleil, au moins a-t-elle des quartiers très puissants; mais surtout son action légère et étendue semble se développer davantage avec la distance. Comme Amadou, c'est un galopeur à étendue de contraction, de ce type chaque année plus rare et si regretté des cavaliers.

**

On s'est ému dans tous les milieux de notre turf des succès remportés par l'élément américain. Les entraîneurs qu'ils nous ont envoyés, leurs jockeys, les chevaux importés ou nés de juments importées, tiennent, en effet, sur la scène française une place considérable, surtout si l'on tient compte de leur proportion. Amoureux III, Shannon, Novelty, Bugler, Hampton Court, Banshee, The Irishman, etc., ont accumulé les succès en ces derniers temps et témoignent de la vitalité de cet élevage américain traité avec tant de mépris par les compilateurs du stud book.

Malgré des sacrifices constants, l'achat d'étalons et des poulinières du plus grand sang, on ne consent pas, chez nos voisins d'outre-Manche, à considérer le cheval de courses américain comme un vrai pur sang. Dans le pedigree des meilleurs on trouve trop souvent la petite croix substituée au numéro de la famille, d'où il appert qu'à la source des plus célèbres reproducteurs yankees figure une jument inconnue. Bien plus, cet élément impur on le trouve à un degré très rapproché parfois; car certains étalons américains voient leur origine maternelle s'arrêter à la huitième génération. Les meilleurs auteurs s'obstinent donc à traiter le racer yankee de cheval de demi-sang.

C'est peut-être vrai, après tout. Mais les esprits simplistes en tireront cette conclusion que les demi-sang peuvent galoper aussi bien, aussi vite, aussi longtemps que les purs. Et ceux qui examinent les choses de plus près et qui ont constaté à la lecture des performances américaines l'extraordinaire résistance de cette race, seront amenés à en déduire que son impureté est peut-être le secret de son endurance et de sa rusticité.

Avant que les chevaux d'outre-Atlantique aient fait leurs preuves ici, on n'attachait qu'une importance relative aux temps stupéfiants atteints sur les diverses distances par leurs champions. Et nous nous consolions d'aller moins vite en les mettant sur le compte du bluff. Une chose plus facilement contrôlable, c'est la quantité vraiment prodigieuse de courses que certains animaux disputaient là-bas. Et cela contrairement à ce qu'on admet chez nous, sans que l'organisme des futurs reproducteurs soit affecté sensiblement.

En feuilletant les rares documents que je possède sur le turf des Etats-Unis, j'ai été frappé récemment de ce fait qu'un des meilleurs étalons importés ici, Yankee, vainqueur des Futurty Stakes et de 208.000 francs d'argent public, était issu d'une jument qui est arrivée gagnante ou placée dans plus de cent épreuves. Vous avez bien lu: cent épreuves. Cette Correction, un des flyers les plus renommés de son pays natal, a gagné 39 courses, est arrivée 37 fois seconde et 21 fois troisième. A cinq ans, à la fin de cette carrière chargée, elle courut encore 35 fois, gagnant 11 courses, prenant 19 places et n'étant que 5 fois non placée! Or, elle a produit non seulement Yankee, mais encore deux autres bons chevaux, Stripes et Wild Irishman. Elle avait de qui tenir d'ailleurs, puisqu'elle est la propre sœur de l'immortel Domino, le détenteur du nombre de courses courues et des sommes gagnées à 2 ans, plus de 40 victoires et 900.000 fr. d'argent public. Après cela, étonnez-vous que les professionnels américains usent sans ménagements de leurs deux ans. Ce qui nous effraie leur semble besogne bien douce à côté de ces records. Ceci n'est point pour excuser ces abus. Nous avons assez souvent donné notre avis sur ce point. Mais il sied d'être impartial et d'enregistrer même les faits qui donnent tort à nos théories. Par exemple, il convient de noter que la mère de Bugler, le vainqueur récent de Jarnac, a couru à 2, 3, 4 et 5 ans sans que la prolongation de son entraînement ait paru influer sur le développement de ses produits.

Sachons rendre justice à cet élevage méconnu, et surtout sachons utiliser les éléments nouveaux mis à notre disposition pour échapper à une consanguinité excessive, la vraie pierre d'achoppement de la race pure.

J. R.



LIRA (WINKFIELD), P^o B., NÉE EN 1908, PAR SAC A PAPIER
ET ELY LANGDEN, APP^t AU PRINCE LADISLAS LUROMIRSKI



CAMBRONNE (JANEK), P^o AL., NÉ EN 1908, PAR WINKFIELD
ET SANS FAÇON II, APP^t A M. PAULSEN

LES DEUX CONCURRENTS ÉTRANGERS DU PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

NOS GRAVURES

LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 20^e PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (2.400 mètres), disputé le 6 octobre à Longchamp, remporta le plus brillant succès.

La recette aux entrées atteignit, en effet, 195.000 francs, battant le record établi en 1910 avec 190.000 francs, tandis que l'an dernier on avait enregistré 175.000 francs.

Le pari mutuel, de son côté, effectuait un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'an dernier : 3.523.995 francs contre 3.273.410 francs ; par contre, en 1910, ce chiffre s'était élevé à 3.636.720 francs.

La grande épreuve d'automne, tout comme le Grand Prix de Paris et le Grand Prix de Deauville, a battu, en ce qui concerne la quantité des compétiteurs, tous les records précédents.

Vingt concurrents, parmi lesquels deux chevaux étrangers, la jument autrichienne Lira et le cheval allemand Cambronne, se présentaient, en effet, au départ et se partageaient les

faveurs des sportsmen ; l'incertitude étant de ce fait des plus grandes.

Floraison partait pourtant favorite devant Tripolette. Amoureux III et Rire aux Larmes, mais il n'y avait guère de concurrents dans ce lot nombreux qui n'eussent des partisans plus ou moins convaincus.

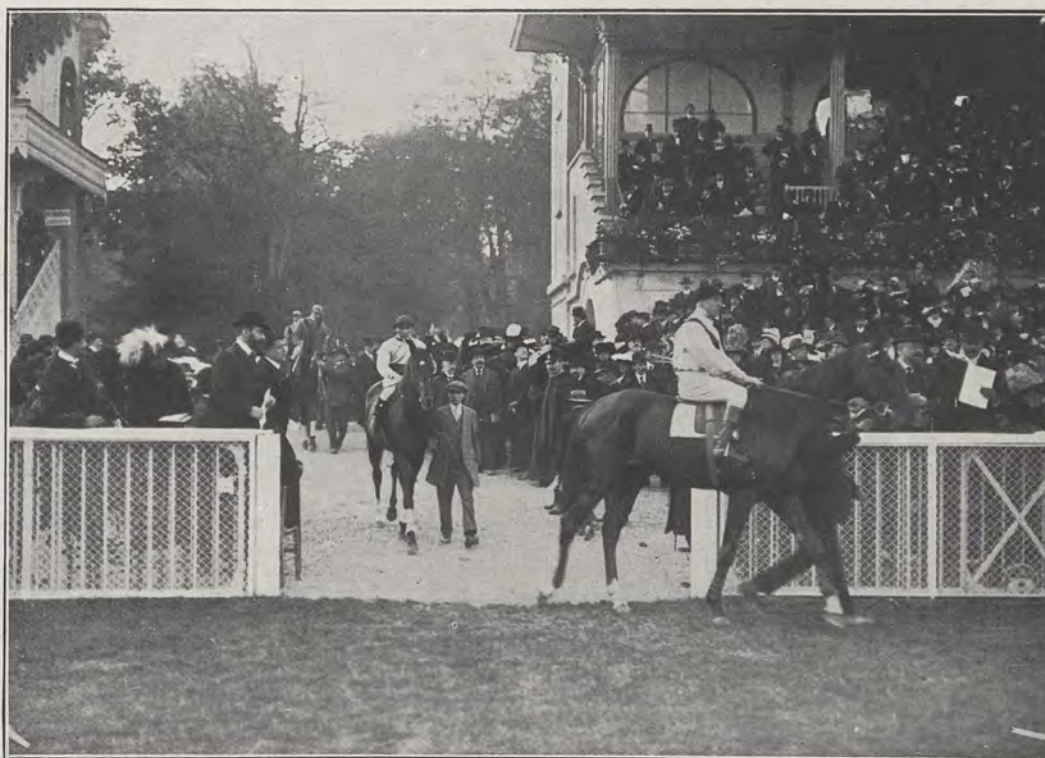
Le défilé fut un véritable régal, par contre la course offrit un aspect assez décousu.

Dès le signal, Agenda prenait le commandement, mais dès le petit bois, Corton II et Templier III l'avaient remplacé. Corton II assurait le train jusqu'à la porte de Boulogne, où Romagny devenait leader à son tour et s'assurait, dans la descente, plusieurs longueurs sur ses suivants immédiats, Corton II, Amoureux III, Shannon, Martial III et Templier III. Amoureux III succédait du reste bientôt à Romagny et entraînait en tête dans la ligne droite, mais Shannon, suivi de Bonbon Rose, de Martial III et de Tripolette, venait aussitôt l'attaquer.

Dès que Shannon eut pris l'avantage, Tripolette arrivait à l'attaque ; mais après avoir mis son rival en assez sérieux péril, elle faiblissait à son tour et permettait à Shannon de triompher nettement d'une demi-longueur.

Martial III s'intercalait à l'arrivée entre Tripolette et Amoureux III, battant le dernier nommé d'une tête pour la troisième place. Venaient ensuite Lira, Impérial II et Bonbon Rose.

SHANNON naquit en 1909, par Irish Lad et Census, chez son propriétaire actuel, M. H.-B. Duryea.



LE DÉFILÉ DES CONCURRENTS DU PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

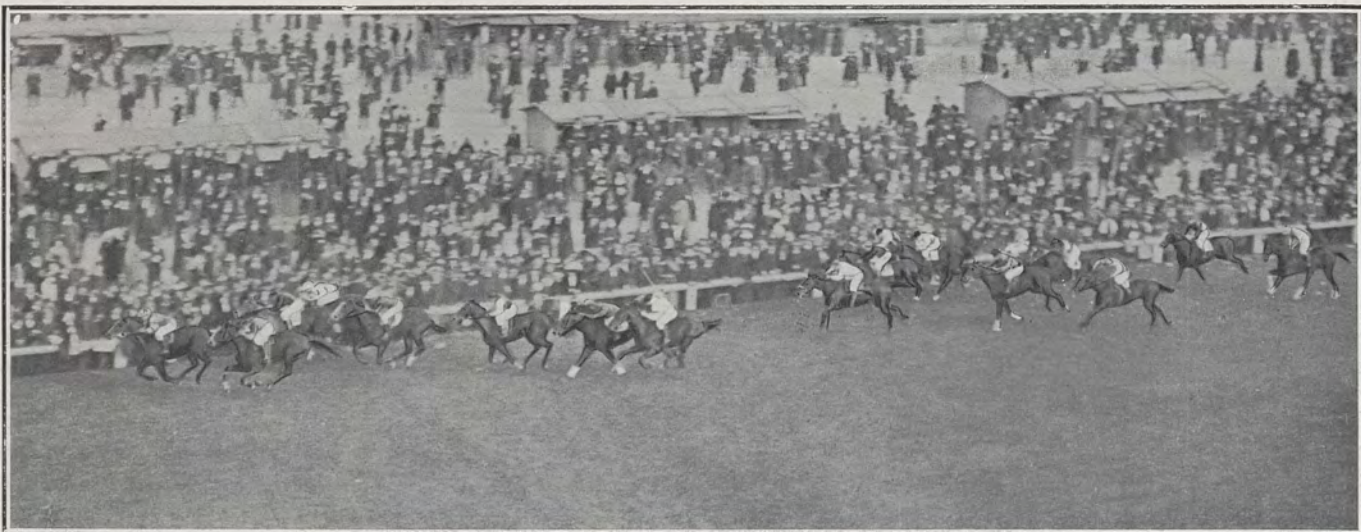


LONGCHAMP, 6 OCTOBRE — LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA MONTÉE
CORTON II MÈNE DEVANT ROMAGNY, TEMPLIER III, SHANNON, MARTIAL III ET BONBON ROSE



	Amoureux III	Martial III	Tripolette	Floraison
Romagny		Shannon	Bonbon Rose	La Française

LONGCHAMP, 6 OCTOBRE — LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL A L'ENTRÉE DE LA LIGNE DROITE



Shannon	Amoureux III	Martial III	Lira	Impérial II
Tripolette	Bonbon Rose		Matchless	

LONGCHAMP, 6 OCTOBRE — LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL, DEVANT LES TRIBUNES DU PAVILLON



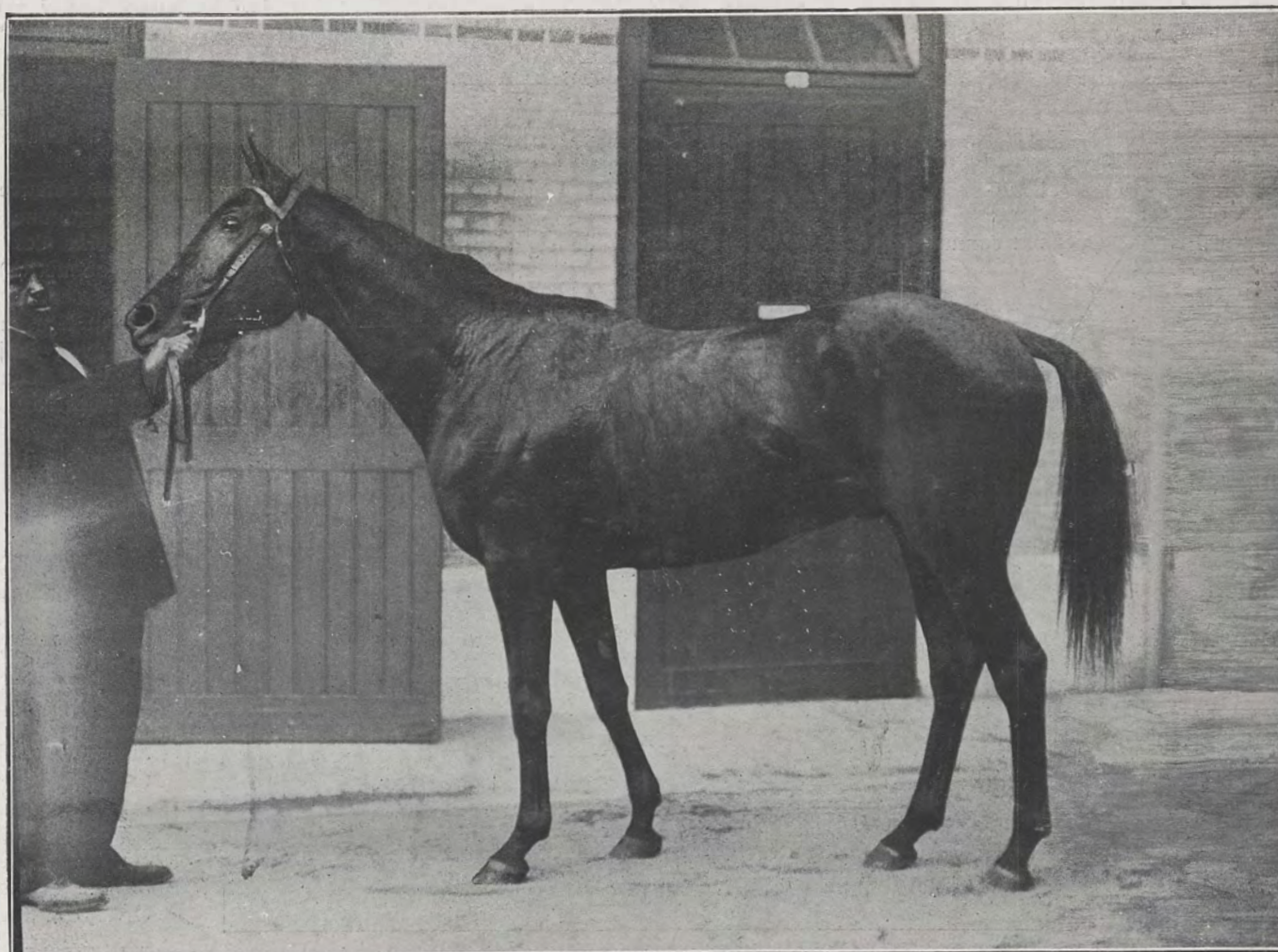
Shannon Tripolette Martial III Amoureux III Lira Bonbon Rose Impérial II Matchless Galafron

LONGCHAMP, 6 OCTOBRE — L'ARRIVÉE DU PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Il débutait à deux ans dans le Prix d'Essai des Poulains, à Maisons-Laffitte, où il terminait second derrière Quai des Fleurs ; non placé dans le Prix de la Ville d'Ostende, il remportait par la suite le Prix de Villers, à Deauville, devant Permanent et Gilles de Rais, et le Prix de la Salamandre, à Longchamp, devant Rainoire et Gayoffe. Sa dernière sortie à 2 ans le voyait terminer non placé dans le Grand Critérium de Longchamp.

Il faisait sa rentrée, cette année, dans le Grand Prix de Nice, où il terminait cinquième derrière Garance II, Templier III, Météore et Bravade III.

Vainqueur du Prix Lagrange, à Maisons-Laffitte, devant Montrose II et Dop, Shannon se classait ensuite quatrième du Prix Citronnelles, au Tremblay, derrière Oui Dà, Martial III et Montrose II et deuxième du Prix La Force, à Longchamp, derrière Basse Pointe,



SHANNON, Pⁿ B., NÉ EN 1909, PAR IRISH LAD ET CENSUS, APP^t A M. H. B. DURYEA, GAG^t DU PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

puis s'adjugeait le Prix des Acacias, à Longchamp, devant Saint Ange III et Cancan II.

Le cheval de l'écurie Duryea terminait par la suite cinquième du Prix du Président de la République, à Maisons-Laffitte, derrière De Viris, Zénith II, Martial III et Foxling ; quatrième du Prix Trocadéro, à Saint-Cloud, derrière Calvados III, Maboul II et Rosalinde ; cinquième du Prix Eugène Adam, à Maisons-Laffitte, derrière Amoureux III, Liliium, Martial III et Foxling ; troisième enfin du Grand Prix de Deauville, derrière Gorgorito et Gayoffe.

Sa dernière sortie le voyait terminer non placé dans la Coupe d'Or de Maisons-Laffitte, derrière Bonbon Rose, Martial III et Templier III.

Shannon, qui vient de couronner par ce brillant succès sa carrière de 3 ans, est un joli cheval, très bien fait dans une taille réduite. Comme Sweeper II, le récent gagnant des Deux Mille Guinées, il est issu d'une des juments d'origine américaine que M. H.-B. Duryea a importées en France, il y a quatre ans, et qui sont installées au haras du Gazon.

Le père de Shannon, Irish Lad, tout comme sa mère, a été importé chez nous ; c'est un beau et fort cheval très sérieux, dont le père, Candlemas, propre frère de Saint Blaise, a la même origine que Plum Centre.

Shannon, on l'a vu plus haut, avait à son record plusieurs performances qui, certes, le prédisposaient à un exploit du genre de celui qu'il a accompli dans le Prix Municipal, mais il avait eu, entre temps, des éclipses nombreuses et totales et c'est ce qui explique son abandon et sa cote élevée, 29/1.

A la suite de la victoire de Shannon, le palmarès de notre classique Prix du Conseil Municipal s'établit comme suit :

1893, Callistrate ; 1894, Best Man ; 1895, Omnium II ; 1896, Omnium II ; 1897, Winkfield Pride ; 1898, Gardefeu ; 1899, Libaros ; 1900, Codoman ; 1901, Kilmarnock II ; 1902, La Camargo ; 1903, La Camargo ; 1904, Presto II ; 1905, Macdonald II ; 1906, Maintenon ; 1907, Luzerne ; 1908, Biniou ; 1909, Hag to Hag ; 1910, Ossian ; 1911, Basse Pointe ; 1912, Shannon.

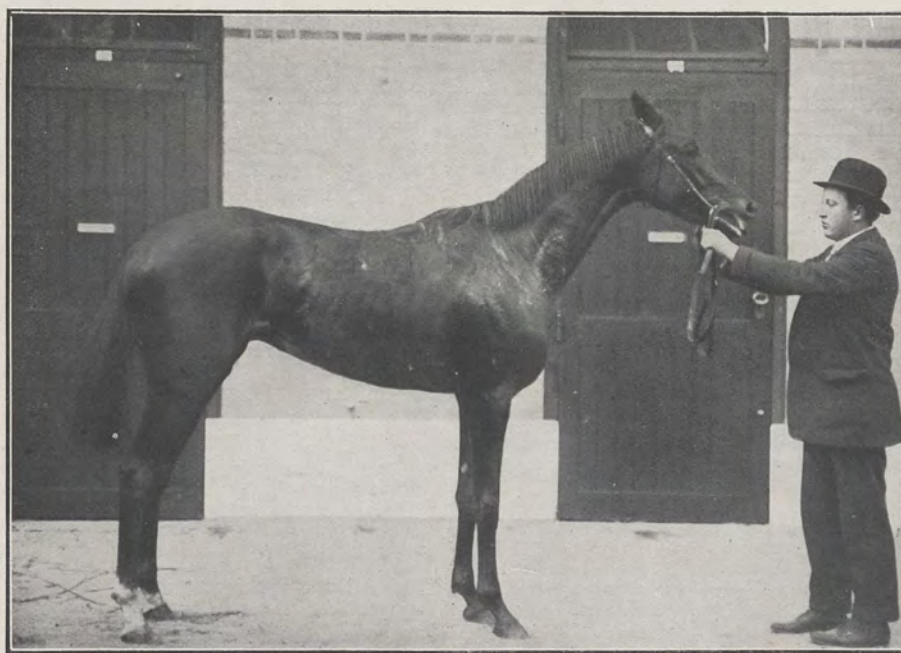
*
**

La réunion du Municipal comptait, outre notre grande épreuve classique, plusieurs autres courses qui donnèrent lieu à d'excellent sport.

Le PRIX SAINT-ROMAN (1.800 mètres), qui réunissait 10 concurrents, se disputa entre deux



SHANNON, MONTÉ PAR MAC GEE, RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE DANS LE MUNICIPAL



AMADOU, P^h AL., NÉ EN 1910, PAR MAXIMUM ET ARVA, APP^t AU V^{te} D'HARCOURT GAGNANT DU PRIX SAINT-ROMAN

filis de Maximum, Amadou et Opott.

Le cheval du vicomte d'Harcourt, qui partait favori avec Sweetness, domina pourtant nettement la situation.

Predictor et Vernet prenaient la tête dès le départ et s'assuraient dans la descente une assez grande avance. Ils disparaissaient pourtant à l'avant-dernier tournant et, à l'entrée de la ligne droite, Amadou et Opott restaient seuls en présence. Amadou s'assurait, du reste, bientôt l'avantage et l'emportait d'une longueur, d'autant plus facilement que son rival se jetait de côté à deux reprises sous la cravache. Quant à Sweetness, elle ne parut pas posséder plus de tenue que les précédents produits de Maintenon.

AMADOU, dont nous reproduisons ci-dessous la photographie, naquit en 1910, par Maximum et Arva, chez le vicomte d'Harcourt, son propriétaire actuel.

Il débutait à Compiègne, dans le Prix de Pierrefonds, où il terminait second, derrière Hulotte et devant Gobe Mouche II. Il se classait ensuite sixième dans le Prix du Putois, sur ce même hippodrome, derrière Coupesarte, Bobèche II, Tessin, Gendarme et Schéhérazade ; terminait quatrième dans le Prix d'Hallate, à Chantilly, derrière Pirpiriol, Jean Pierre et Foulbec, puis se classait second du Prix de Nezel, à Saint-Cloud, derrière L'Oiseau Lyre et devant Saint Dizier.

Il remportait, pour sa dernière sortie, le Prix de l'Hudson River, à Maisons-Laffitte, devant Apollo et Cendre de Chêne.

Amadou est engagé dans le Grand Critérium, le Prix de Condé et le 56^e Biennal.

Parmi les autres épreuves de cette grande réunion d'automne, il convient de signaler la victoire de Cavallo dans le Prix des Gravilliers (2.400 mètres).

Six concurrents prenaient le départ de cette épreuve ; la jument de l'écurie Hennessy, Sea Maid, ralliant la majorité des suffrages.

Cavallo, l'un des plus délaissés du lot, prenait délibérément la tête dès le départ et s'assurait quelques longueurs dans la descente sur ses suivants immédiats, Sea Maid, Médaille et Cyrinus.

Continuant à belle allure, le cheval de M. Sol Joel entraînait très détaché dans la ligne droite et se hâtait vers l'arrivée ; ses concurrents se lançaient, du reste, vainement à sa poursuite et Cavallo conservait une encolure sur le poteau, devant Hulda que Rasoïr suivait à une tête.



CROSS-COUNTRY AU HARAS DE CLAIREFEUILLE

Nous venons d'assister à une fête sportive des plus réussies dans le beau domaine de Clairefeuille, appartenant à M. de Catheu et situé au milieu de ces verdoyants herbages de l'Orne, berceau des races chevalines les plus illustres.

L'idée de cette réunion était née spontanément dans une conversation de sportsmen et d'éleveurs se promenant après déjeuner dans ce cadre ravissant, ponctué de vieux manoirs normands, limité au sud par les sauvages coteaux de la forêt d'Ecouves, protégé au nord des rigueurs de l'hiver par les premières collines qui dessinent le bassin de la Touques.

« Quel joli pays ! quelle herbe riche et fournie ! quel terrain pour galoper et sauter ! »

A peine lancée, l'idée prenait corps : un programme de cross-country était conçu ; des voisins et amis offraient des souvenirs, et quelques semaines après, troncs d'arbres, haies, talus, bull-finchs, contre-haut et contre-bas se profilaient dans le vaste herbage de Clairefeuille, habilement disséminés sur le tapis vert de plusieurs pistes qui, tantôt se déroulaient dans les prairies, tantôt faisaient l'ascension de formidables grimpettes, plus hautes que les toits mêmes du Haras d'où les brillants officiers, les veneurs en tenue d'équipage, les casaques multicolores et les habits rouges devaient dégringoler le jour de la réunion dans une effrénée galopade.

★★

Le 1^{er} octobre donc, vers deux heures de relevée, près de quatre-vingts automobiles venus de tous les coins de la Normandie, du

Perche et du Maine se pressaient sur le vaste terre-plein de la cour du haras de Clairefeuille ; ils eussent été le double sans l'effroyable tempête de la veille et de la nuit ; les timorés eurent tort, car le temps devint clément et devait rester tel toute l'après-midi.

Le programme comportait cinq courses :

La première, le Prix du Bourg-Saint-Léonard, course plate réservée aux demi-sang, fut remportée par le lieutenant de La Croix, du 14^e hussards, battant le comte de Boury sur Rozay, un très beau fils de Remindor ; M. Y. de Beaugard, montant Histriion, par Apex, était troisième.

Le Prix de La Genevraye, cross-country pour chevaux de demi-sang, était brillamment remporté par le comte du Cor de Damrémont sur Doctrine, par Lunéville, battant M. Bonnefont sur Capucine V, admirable ponette, produit de la formule trotteur pur sang, et le lieutenant Ranson, du 14^e hussards, sur Electricité.

Le Prix Penthésilée, course au trot réservée aux dames, était le clou de la journée.

Six amazones charmantes, habituées des équipages de la région, dont quatre d'entre elles portaient le bouton, se présentèrent au poteau : c'étaient M^{me} la baronne La Caze, bien connue des habitués de Pau ; M^{mes} Garin et J. Delapalme, portant chacune la tenue de son équipage ; M^{me} la comtesse d'Ideville (tenue Olry-Rœderer) ; M^{me} Félix Petit (tenue Roger-Laurent), et M^{me} Bonnefont en amazone.

Cette dernière, sur une ravissante fille du trotteur Rouges-Terres, mena pendant la première partie de la course ; mais, au milieu du parcours, elle fut dépassée par M^{me} J. Delapalme, montant avec beaucoup d'autorité et de décision une belle jument normande dont elle



LE COMTE DU COR DE DAMRÉMONT ET M. DE LA CROIX SAUTANT LES FAGOTS DANS LE PRIX DE LA GENEVRAYE (CROSS-COUNTRY)



LE PRIX PENTHÉSILÉE, COURSE AU TROT POUR HUNTERS MONTÉS PAR DES DAMES

1. LE DÉPART. DE GAUCHE A DROITE : M^{me} LA B^{ne} DE LA CAZE, M^{me} LA C^{se} D'IDEVILLE, M^{me} FÉLIX PETIT, M^{me} BONNEFONT ET M^{me} J. DELAPALME
 2. M^{me} LA C^{se} D'IDEVILLE PENDANT LA COURSE — 3. AU DERNIER TOURNANT, BOULANGÈRE (M^{me} J. DELAPALME) PRÉCÈDE DALILAH (M^{me} BONNEFONT)

tira un excellent parti ; elle remporta presque sans lutte la victoire, devant M^{me} Bonnefont, la baronne La Caze et la comtesse d'Ideville.

Le Prix Dor, dont les ravissants objets d'art étaient offerts par M. Marghiloman, fut délibérément gagné par M. Félix Petit, montant sa jument Bellecize, battant Clitella, à M. Garin, montée par M. Hubert de Gasté; Roséola, montée par M. Ranson, lieutenant au 14^e hussards, et deux autres concurrents.

Cette ravissante journée se terminait par le Prix de Clairefeuille, un cross-country de 5.000 mètres. Les accidents de terrain très prononcés qui se trouvent sur le domaine de Clairefeuille avaient été admirablement utilisés par M. de Catheu, organisateur de la réunion ; aussi le parcours fut-il pittoresque et original.

Sept cavaliers se mirent sous les ordres du starter : le vicomte de l'Hermitte et M. Ranson, lieutenants au 14^e hussards ; M. de Montbrizon et M. Baugnies, lieutenants au 6^e dragons ; le comte du Cor de Damrémont, M. Bonnefont et le baron La Caze. La course se passa principalement entre MM. Ranson, le baron La Caze et le

baronne La Caze, vicomte et vicomtesse de Courtivron, M^{me} de Forcville, M. et M^{me} Garin, comte et comtesse d'Ideville, comte et comtesse de Lastic-Saint-Jal, marquis de Boisgelin, marquis de Malterre, M. de Gasté, comte du Cor de Damrémont, comte et comtesse de Romanet, vicomte et vicomtesse de Brimont, M^{me} L. Marc, comte et comtesse, baron et baronne de Falandre, M. et M^{me} Le Provost de Launay, les commandants Balay et de Loisy, comte d'Humières, baron et baronne de Caix, M. et M^{me} de Liénard, marquis de Pontleroy, M. P. de Catheu, le comte de Cossé-Brissac, R. et Y. de Beau regard, comte et comtesse A. de Bouillé ; Tavernier et Lallier, officiers des haras ; comte de Boury, M. et M^{me} Jacques Delapalme, le vicomte de Falandre, M. et M^{me} Delorme, M. et M^{me} de Courcy, vicomte et vicomtesse de Vanssay, comte et comtesse Vandal, les capitaines Danloux et des Forts, Hubert de Gasté, J. Le Marois, baron de l'Escaille, baron d'Avril, les lieutenants de Sartiges, de Montbrizon, de la Croix, de l'Hermitte et Ranson, Bernard de Courcy, M. et M^{me} Bonnefont, baron et baronne de Vigan, etc., etc.



M^{me} J. DELAPALME, SUR BOULANGÈRE, GAGNANTE DU PRIX PENTHÉSILÉE

comte du Cor de Damrémont ; ce dernier fut le vainqueur, remportant ainsi les deux cross-countries de la journée ; le lieutenant Ranson arriva bon second, après s'être dérobé, précédant le baron La Caze.

La fête se passa sans le moindre accroc, sans le plus petit incident. N'oublions pas de mentionner la présence de la Société « Rallye-Dampierre », si bien dirigée par Maës-Passevant ; entre chaque épreuve, des fanfares magistralement sonnées éveillaient les échos des collines voisines et charmaient les assistants, leur donnant un avant-goût des laisser-courre qui vont bientôt battre leur plein.

Un excellent lunch attendait tous les invités de cette jolie réunion, puis on se séparait au milieu du ronflement des moteurs, après avoir vivement remercié M. de Catheu de son initiative ; elle doit être féconde, car c'est en multipliant des épreuves de ce genre qu'on augmentera l'utilisation du cheval de selle et que l'on pourra mettre en valeur l'aptitude de nos races indigènes.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué : MM. Marghiloman, le comte Le Marois, comte et comtesse de Malterre, baron et

Les Épreuves de meutes du Club Gaston Phébus

Voici les dates fixées pour les présentations des meutes lors des prochaines épreuves du Club Gaston-Phébus à La Bastide-de-Séron.

Lundi, 4 novembre : Rallye-Lasfaillades, M. Cormouls-Houlès ;

Mardi, 5 novembre : Rallye-Canté, MM. le comte de Courten et Pouquet ;

Mercredi, 6 novembre : Rallye-Guyenne, M. Dupeyron et ses associés ;

Jeudi, 7 novembre : Rallye-Bouche, M. Gailhard ;

Vendredi, 8 novembre : Rallye-Piconis, MM. Dupias, Dis et Pailhès ;

Lundi, 11 novembre : Rallye-Luardaye, M. le comte de Boussineau ;

Mardi, 12 novembre : Rallye-Lagrange, MM. Gros, Rastier et Galy ;

Mercredi, 13 novembre : Equipage de M. le marquis de Montferré ;

Jeudi, 14 novembre : Equipage de M. Raoul Aldebert ;

Vendredi, 15 novembre : Rallye-Malegoude, à M. Paul Brustié.



ÉVREUX, 26 AOUT. — 1. L'ARRIVÉE DU CRITÉRIUM D'ÉVREUX. — 2. LE Paddock. — 3. VUE GÉNÉRALE DU PESAGE.

Le Cross-country militaire d'Evreux

Le développement considérable, presque excessif, de l'institution des courses aurait dû être suivi théoriquement par une amélioration sensible de nos espèces chevalines et par la prospérité de l'élevage. Les esprits chagrins prétendent qu'il n'en a rien été.

Pour être juste, il faut reconnaître que les grandes Sociétés parisiennes, débordées par le succès de leur œuvre, absorbées par les courses en elles-mêmes, arrivent à les considérer comme une fin et n'envisagent plus l'objet initial, que s'étaient fixé les fondateurs, que comme un but théorique.

On est arrivé, dans les Comités, à admettre que la prospérité du turf, l'extension de l'élevage du cheval d'hippodrome contribuaient automatiquement à élever le niveau des espèces commu-

nes. Sans faire une fois de plus le procès des courses devenues une industrie, il faut reconnaître que depuis plusieurs années les grandes Sociétés ont été amenées par la force des choses à négliger dans leurs programmes plusieurs branches qui contribuaient spécialement au résultat cherché par les créateurs du turf français.

Les courses de gentlemen notamment, supprimées à la suite d'abus, jouaient un rôle efficace en maintenant parmi les jeunes sportsmen le goût et la pratique du cheval.

Au lieu de les réduire à rien à Paris, de laisser, à l'initiative des Sociétés départementales, le soin d'en organiser en province, on aurait dû, tout au contraire, leur donner un développement d'autant plus grand que des sports nouveaux sollicitaient la jeunesse et risquaient d'enlever à l'équitation les plus allants et les plus audacieux.

Car la seule façon d'encourager l'élevage du cheval de selle, par conséquent d'assurer la remonte de notre cavalerie, c'est de pousser à monter à cheval.

Les Prix de Circonscription de la Société Sportive et surtout les cross-countries de la Société des Steeple-Chases, fondés pour subvention-



LE SAUT DE L'ABREUVOIR, DANS LE PRIX DE SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE.



DUSSÉ-JE paraître aussi étrange que bizarre, je m'étonne qu'un homme d'esprit puisse attacher la moindre importance à des superlatifs exagérés, que j'appellerai sots et vains, écrits en un style grandiloquent, pour attirer sur une maison de commerce l'attention du public, ou flatter la vanité d'une artiste en renom.

Qu'un publiciste écrive en 1^{re} ou 4^e page d'un périodique ou d'un quotidien, que tout ce qui sort de telle ruche commerciale est le fruit d'un travail artistique et savant, ou qu'il proclame que la divette d'un grand théâtre est divine, ou radieusement brune ou blonde, on sourit devant une réclame aussi pompeusement parée...

Quant à moi, je préfère vous dire tout simplement que Crabette est mon ami et que le cliché qui domine cette page, où je laisse courir ma plume, vous représente la variété des costumes dont il est l'ingénieux créateur.

Ce qui est vrai, c'est que si chez lui la façade est plaisante, le fond est tissé, comme une étoffe soyeuse, en un dessin scrupuleusement fouillé ; je veux dire par là que le luxe de ses salons ne le cède en rien à la qualité de ses tissus, à la richesse de leur tonalité, non plus qu'au fini de son travail.

C'est que, pour bien faire, il faut avoir la pratique de son métier, de même qu'il faut en avoir le goût ; et c'est alors, sous l'empire de l'inspiration, que naît l'artiste.

Crabette a précisément cette triple qualité : de concevoir et de savoir exécuter, en même temps que d'imprimer à chacun de ses modèles, selon la tournure, la forme et la structure de ses clients, le cachet et la ligne qui conviennent ; et voilà comment ses vêtements, sans raideur, sont un véritable justaucorps, tant ils se drapent en un style élégant et gracieux.

Ses costumes de cheval pour sportsmen ou sportswomen, ses costumes de chasse à courre, ses manteaux de vigogne ou de poil de chameau, pleins de confort et d'aisance, imperméables et perméables à la fois, donnent à ceux qui les revêtent le chic du bon faiseur.

Eclectique dans le choix de ses étoffes, consciencieux dans la qualité de ses tissus, entouré d'un personnel judicieusement éduqué, Crabette est le leader de la mode sportive, et, comme il synthétise toutes les élégances, il est le conseiller de tous les élégants.

G. .

GRAND BAZAR

DE

I'HOTEL DE VILLE

52 à 64, Rue de Rivoli -- PARIS



ARMES & ARTICLES DE CHASSE

===== SELLERIE =====

ARTICLES DE VOYAGE

PHOTOGRAPHIE

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

VÉLOCIPÉDIE - VOITURES D'ENFANTS

MÉNAGE - CHAUFFAGE - ÉCLAIRAGE

TAPIS - AMEUBLEMENTS - JOUETS



== Envoi franco à partir de 25 francs ==



L'Aspirateur Electrique "IMPÉRIAL", modèle réservé au Bazar de l'Hôtel de Ville, appareil électrique pour le nettoyage par le vide des Appartements, Châteaux, Ecuries, Chenils, Remises et Garages, est expérimenté à Paris sur simple demande.

ner d'une façon indirecte le cheval de remonte, sont arrivés — sans qu'on l'ait cherché — à stimuler les jeunes cavaliers et à reconstituer un escadron de riders dont la suppression des courses de gentlemen avaient tari la source.

Aussi convient-il d'insister pour que le Comité de la rue Treillard crée le plus possible d'épreuves de ce genre et les subventionne de plus en plus largement, mais en tenant la main à ce que ces cross ne soient pas de faux steeple-chases ne différant des courses ordinaires que par un crochet sur route aux portes mêmes de l'hippodrome.

L'ignorance et la paresse — pardon de la brutalité du terme — poussent trop de commissaires dans cette voie. Ils la quitteraient délibérément s'ils avaient assisté à quelques-unes de ces exhibitions disputées sur un parcours mouvementé fourni en obstacles naturels, comme ceux de Montendre et d'Evreux.

Ce dernier, dont nous avons déjà publié une description détaillée, a été tracé par des hommes de cheval particulièrement compétents; il utilise tous les accidents de terrain du charmant hippodrome de Navarre, et tous les ans le comte d'Iderville s'attache, utilisant l'expérience de la réunion précédente, à le modifier heureusement.

Aussi la journée d'octobre où ce parcours est spécialement utilisé attire-t-elle une foule considérable, assurée d'un spectacle sportif varié, amusant. Des recettes exceptionnelles pour la province récompensent le zèle des commissaires, stimulé par l'approbation des cavaliers.

Les officiers venus de tous les coins de la France pour disputer le cross-country militaire hors série, et qui avaient auparavant couru les épreuves du même genre sur les hippodromes les plus divers, étaient unanimes à dire que le cross d'Evreux était le plus varié, le plus joli, le plus distrayant de tous. Or, on ne compte pas moins de 34 Sociétés donnant ce genre d'épreuves actuellement.

Huit chevaux se sont présentés dans le cross militaire, doté de 2.500 francs et réservé aux animaux ayant déjà gagné un cross-country de première ou de deuxième catégorie.

On sait que seuls les issus du croisement direct sont admis dans ce genre d'épreuves. Celle-ci est revenue à Florine, montée par le lieutenant Caulet. Cette fille de Biberon, pur sang, et Lunette, demi-sang, est née en Saône-et-Loire, chez M. Bobin. Comme tous les chevaux du Charolais, elle a beaucoup de cadre et est bâtie en vraie hunter. Le second, Cuirassier, à M. Leroy, piloté par le lieutenant de Fraguier, est un fils de Géronte, né dans la Manche; c'est, lui aussi, un animal des plus sérieux. Le troisième, Balsamine VI, par Tournesol et Tranquille, qu'a pilotée M. G. Niel, est également un produit de la Manche. Le quatrième, Kibar, représente une formule différente, puisqu'il est né dans les Hautes-Pyrénées, par Barberousse et une jument arabe nommée Kioumi.

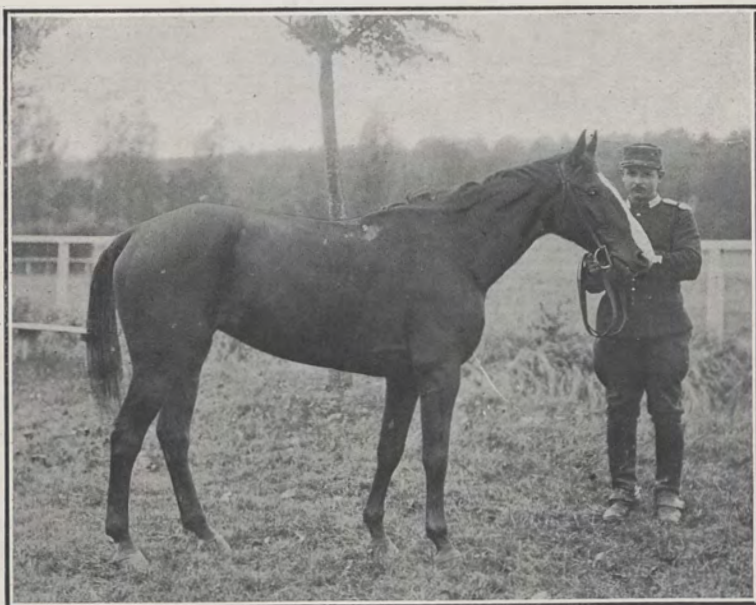
On regrette seulement que l'exclusivisme des conditions ne permette pas aux demi-sang issus du croisement à l'envers, ou même de l'union de deux demi-sang, de se mesurer sur un parcours aussi probant avec leurs

frères d'armes privilégiés. De même qu'il apparaît à la lecture de ce palmarès que toutes les régions de la France fournissent d'excellents chevaux d'armes, on constaterait que toutes les formules sont aptes à fournir à nos officiers le hunter puissant, adroit, rapide qu'ils rêvent de trouver dans le rang.

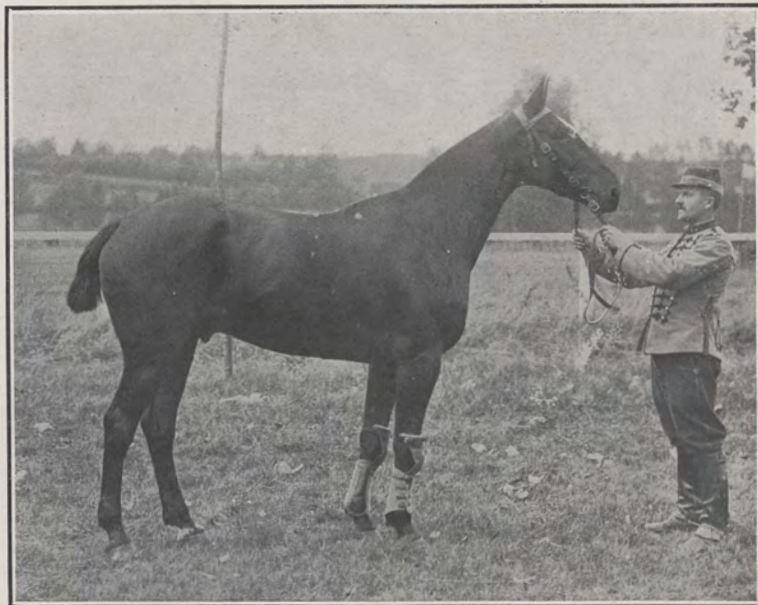
Le Cross-Country Civil, réduit à deux partants, on ne sait par suite de quelles circonstances, alors que la même épreuve en avait groupé neuf, au Pin, le dimanche précédent, a, du reste, mis en évidence la qualité de Hardi, un produit du croisement à l'envers, par Rochefort, trotteur.



LE PASSAGE DE L'ITON, DANS LE CROSS-COUNTRY MILITAIRE



FLORINE, J^e AL., PAR BIBERON ET LUNETTE, APP^e AU Lⁱ CAULET
GAGNANTE DU CROSS-COUNTRY MILITAIRE



CUIRRASSIER, PAR GÉRONTE ET BRILLANTINE, APP^e AU Lⁱ LEROY
SECOND DU CROSS-COUNTRY MILITAIRE

LA DARBOULIN

OU HISTOIRE D'UNE VIEILLE FANFARE

Etude demandée par S. A. le Prince J. Murat, maître d'équipage

(Suite)

CHAPITRE III

DARBOULIN D'APRÈS LA TRADITION LA PLUS AUTORISÉE.

Nous avons recueilli l'avis (a) de M. le comte de Lavaurs, à Fontainebleau, et autrefois celui (b) de Mgr le prince de Joinville, à Chantilly, grâce à l'amabilité d'un de ses familiers. Les voici :

a) « Bien que j'aie connu le père La Trace qui fut le premier piqueur de Napoléon I^{er} et sortait de la Vénérie du roi, je ne sais rien de précis sur Darboulin et la carriole à laquelle on donne son nom. J'ai demandé à La Feuille, premier piqueur de la Vénérie de Napoléon III, et à Louis, premier piqueur des Ecuries, pourquoi la carriole portait ce nom et pourquoi la Fontainebleau s'appelait aussi la Darboulin. Il ne m'a rien été répondu de précis ; Louis pensait que la charge de conduire la carriole dans laquelle on apporte aux hommes leurs vêtements de chasse et leur déjeuner, était occupée de père en fils autrefois par des gars s'appelant Darboulin et originaires de Fontainebleau. Mais rien n'est moins sûr ! En tous cas, sous le deuxième Empire, le darboulin était conduit à Fontainebleau et à Compiègne par des cochers de chacune de ces résidences. Ils ne faisaient pas partie du personnel de la Vénérie. » (C^{te} de L., janvier 1912.)

Le nom de Darboulin n'a été porté à Fontainebleau par aucune famille originaire de la ville et de la région environnante depuis le commencement du XVII^e siècle, selon M. Herbet, et il ne s'y est vu que les membres de la famille de ce nom originaire de Paris, qui ont possédé cette maison de la rue Basse ou y ont vécu. Il est très probable que la maison en question a cessé d'appartenir à la famille en 1753, après la mort de M^{me} Louis Darboulin, survenue à Paris en novembre 1752.

En tous cas, les Darboulin ne la possédaient certainement plus en 1768, suivant M^e Rivain, notaire à Fontainebleau.

b) Quant à Mgr le prince de Joinville, il avait le souvenir confus que « le nom de Darboulin devait être celui d'un lieutenant de Vénérie appartenant à une famille de marchands de vin, habitant jadis Fontainebleau et ayant fourni le roi » ; il pensait que « les hommes de Vénérie avaient, sans doute par suite de cette dernière circonstance, donné son nom par comparaison au garde ou cocher qui apportait leur vin au rendez-vous ». C'est l'explication qui donne la plus grande satisfaction à l'esprit.

Nous dégageons de ce qui précède la consécration de l'idée générale actuelle appliquant le surnom de Darboulin à celui qui apporte le vin et le reste du fourniment, quel que soit le mode de transport.

DARBOULIN D'APRÈS LES MANUELS DE FANFARES ET MÉTHODES DE TROMPE

(titres, paroles, notation, usages du vocable).

On peut suivre intacte, pendant plus d'un siècle, la virginité du titre, des notes et des paroles de la Fontainebleau, œuvre du marquis de Dampierre, parue dans les *Enfants de Latone* (p. 12, n^o 322), avec les paroles :

Du Dieu qui vous appelle
Pourquoi fuyez-vous la voix ?
Gris soyez fidèle,
Après avoir fait une chasse.
Diane a pu sans crime
Céder aux tendres loïs.
C'est un droit légitime :
On doit aimer une fois.

Rien n'y fut changé dans aucun recueil jusqu'à 1834.

Après le manuel intitulé *Tons et Manières de sonner*, par Doisy (Paris, Doisy, 1804), vient la *Collection de 62 fanfares de chasse avec paroles anciennes et nouvelles...*, à Paris, chez Hentz Jouve (sans date). Hentz Jouve cessa le commerce en 1830 et fut remplacé par Jouve.

Dans la *Collection (sic) de 116 airs et fanfares pour la chasse de la Maison royale*, qui parut ensuite, encore rien de changé.

En 1835, paraît le *Nouveau Traité de Trompe*, par J.-V. Leroux, professeur des pages, des officiers d'état-major (chez L. Duverger, rue de Verneuil). Il annonce quatre séries de fanfares ; dans la première (p. 28), il reproduit les notes exactes de la Fontainebleau sous le titre l'Arrivée au rendez-vous ou l'Assemblée, avec les paroles nouvelles, bientôt reproduites par Thiberge et de nos jours par le comte de la Porte :

Le joyeux plaisir rassemble
Tous les chasseurs au rendez-vous ;
Chantons en chœur et trinquons ensemble,
Versez tout plein ; buvons cent coups.

C'est plus chasse à tir que chasse à courre ! On ne chante pas en chœur au moment d'aller aux branches.

Dans la troisième leçon annoncée figure le titre de « la Fontainebleau », mais cette leçon n'a jamais paru ; il aurait été fort curieux de savoir quelles notes J.-V. Leroux y aurait mises.

Vers 1842 parut le *Chansonnier du Chasseur*, de N. Tellier (fig. 5), avec portrait de l'auteur par A. Gabriel (1). Son manus-



FIG. 5 — M. TELLIER
AUTEUR DU « CHANSONNIER DU CHASSEUR » (1842)



FIG. 6 — LA FONTAINEBLEAU, EXTRAITE DU « MANUEL DU VENEUR »
PAR M. E. F. V. (S. A.), P. 59, N^o 165

(1) A. Gabriel a commencé à produire ses gravures en 1835.

crit était commencé depuis quelques années (1838 environ) et la fanfare en question est appelée le Rendez-vous ou le Déjeuner, en attendant qu'en 1870 l'auteur l'appelle la Darboling ou le Départ dans son dernier manuel.

Ignorant sans doute les paroles composées par ses collègues, Gohin, l'éditeur du *Chansonnier*, dit, dans l'avant-propos, que N. Tellier a adapté des paroles à cette langue jusque-là composée que de sons : « On ne dira plus sonner un cerf, mais on dira chanter un cerf. » Idée bien bizarre et tout à fait hors de la note !

On y lit (p. 72, n° 35) :

I
V'là Darboulin qui ch'mine
Avec monsieur son mulet.
Il porte la cantine
Au fond de la forêt.
Faisons-lui bonne mine
Car j'aperçois du clairot

II
Bon, sur l'herbe il dépose
Un gros et friand pâté,
Puis une forte dose
De vin non frelaté.
Chasseurs, vite une pose
Et buvons à sa santé !

III
Cher Darboulin, je prise
Pâtés, poulets et flacons.
Prête-nous ton Elise
Avec ses courts jupons.
C'est une friandise
Dont nous nous arrangerons !

Paraît ensuite le *Manuel de Vénérerie*, par M. E. F. V., dans lequel la Fontainebleau (régulièrement notée) a le n° 165 (Fig. 6) et la Darboulin (assez différente de la susdite, bien qu'elle en soit visiblement inspirée) le n° 151 (Fig. 4).

Le *Manuel du Veneur*, par N. Tellier, paraît ensuite chez Duverger, rue de Verneuil, après la mort de Leroux qui fut justement remplacé par Tellier comme professeur de trompe. En 1842, Gatterman met au jour sa *Méthode* qui porte la Darboling ou le Départ. La fanfare du marquis de Dampierre est ainsi devenue la Darboling ou le Départ, puis la Darboulin ou le Déjeuner dans le *Grand Album du Chasseur*, par N. Tellier (1848).

A cette date parut le *Manuel* de Thi-berge où le titre de la Darboulin est remplacé par l'Arrivée au Rendez-vous (n° 71), avec les paroles suivantes :

Au rendez-vous de [chasse,
Volons amis, courons [joyeux,
Et ce soir à la même [place,
Ayez rendez-vous amou- [reux !

Les deux premiers vers de Tellier seuls sont devenus légendaires et ont contribué de la plus extraor-

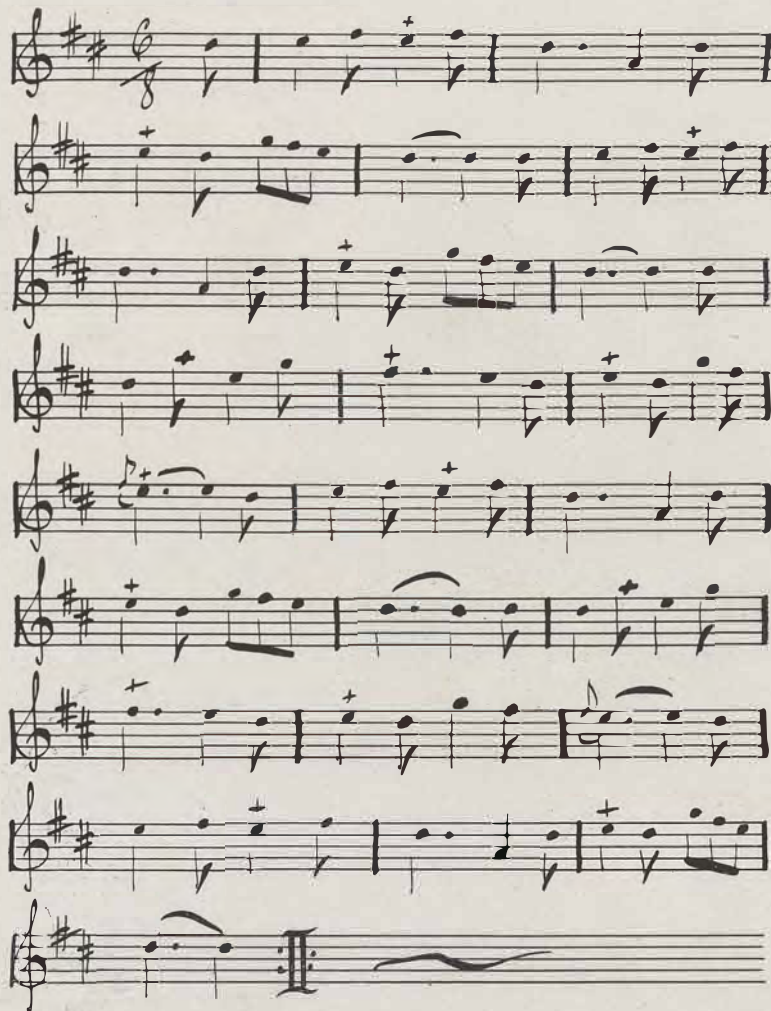


FIG. 7 — LA FONTAINEBLEAU

son *Histoire de la Fontainebleau* (p. 338) et qui est la plus répandue parmi eux.

V'là Darboulin qu'arrive
Avec monsieur son mulet ;
Il apporte des vivres
Pour tous les gens du roi.

Ils prononçaient *vives* et non *vivres*, *rouet* et non *roua*, ce qui faisait

mieux la rime pour l'oreille, mais allait si à l'encontre de la prosodie que Domet ne peut s'empêcher (p. 338, N. B.) de demander pardon à ses lecteurs des paroles qui accompagnent la première fanfare, et qui n'ont vraiment ni rime, ni raison, « mais, dit-il, elles sont traditionnelles... »

G. DE MAROLLES.
(A suivre.)

La « Darboulin », vieille fanfare publiée dans notre dernier numéro, est extraite du *Manuel du Veneur* et non du « Manuel du Vencier » comme une erreur typographique nous l'a fait écrire.



FIG. 8. — PARTIE DU TABLEAU « LA CHASSE », PAR CARACHE

La Chasse à l'hippopotame au Congo français

EXPLORATEURS et chasseurs se plaignent de la disparition du gros gibier et partent en guerre contre les annuelles expéditions de chasse qui sillonnent le centre de l'Afrique.

Il est malheureusement exact que lions, éléphants et hippopotames, traqués de toutes parts, deviennent de plus en plus rares, mais les actuels tableaux sont pourtant assez fournis et le Congo français compte encore de nombreux fauves, pour la plus grande joie des Européens séjournant dans notre belle colonie africaine.

L'hippopotame est particulièrement bien représenté et se trouve en assez grand nombre dans la plupart des rivières arrosant le Congo.

Il habite les bancs de sable situés non loin des rives à végétation herbeuse, qu'il gagne du reste chaque nuit pour y pacager.

Durant la journée, l'hippopotame séjourne dans l'eau, ne revenant à la surface que toutes les deux ou trois minutes pour y refaire provision d'air. C'est là le moment favorable au chasseur.

Monté sur une barque assez solide, armé d'une arme rapide et précise (l'express 577 de chez Purdvey ou la Winchester 405 étant les plus usités), ce dernier doit tirer très rapidement, car l'hippopotame, sentant ou voyant l'homme, sort rapidement son nez de l'eau et s'enfuit à toute allure vers des régions qu'il croit plus sûres.

Le chasseur peut pourtant aisément le poursuivre, car l'animal doit revenir fréquemment à la surface et sa piste, de ce fait, est aisée à suivre.

Notez pourtant que cette poursuite n'est pas sans inconvénient, car souvent l'hippopotame traqué devient à son tour assaillant et charge le chasseur qui est venu troubler sa douce quiétude.

Je vous laisse à penser le résultat du choc d'un animal de plus de 1.500 kilos et de la légère pirogue portant habituellement les chasseurs nègres. L'embarcation est bientôt mise en pièce et c'est ainsi que bon nombre d'indigènes sont annuellement victimes de leur imprudence, car c'est une imprudence que

de se lancer à la poursuite des pachydermes sur une embarcation légère.

L'hippopotame s'attaque même quelquefois à des embarcations de plus fort tonnage et je fus pour ma part chargé sur l'Ozoué à bord d'un canot stable et puissant pouvant transporter 100 tonnes.

Tout se réduit à un gros paquet d'eau embarqué; la coque, comme bien on pense, supporta le choc; l'hippopotame également, et ce dernier, furieux de son insuccès, prit bientôt la fuite, non sans avoir essuyé quelques coups de feu.

Il est très rare qu'un hippopotame non attaqué charge l'homme et je n'en ai pour ma part rencontré qu'un seul exemple, malgré les longues randonnées de plusieurs milliers de kilomètres accomplies sur les fleuves africains.

Mortellement atteint par la balle du chasseur, balle blindée naturellement, car la demi-blindée s'écrase, l'hippopotame disparaît et coule; il convient donc, pour le recueillir, d'attendre qu'il reparaisse à la surface. Le temps en est variable et si j'ai vu les cadavres de certains animaux flotter après une demi-heure d'immersion, dans d'autres cas il nous fallut attendre huit ou dix heures avant de pouvoir le hisser sur la rive.

Car s'il est peu aisé de tuer un hippopotame, il est encore plus difficile de l'amener sur la terre pour le dépeçage et ce véritable travail nécessite l'intervention de nombreux indigènes très heureux, du reste, de cette bonne aubaine.

Nous reproduisons ci-contre la photographie de deux animaux tués en mai dernier dans l'Ozoué et pesant environ 1.200 kilogrammes. Ils reparurent à la surface après trois quarts d'heure d'immersion, et quarante-sept nègres furent nécessaires pour les hisser

sur le banc de sable où ils furent dépecés. Chaque indigène reçut sa part du butin, et je vous prie de croire que trois jours durant ce fut grande fête dans les tribus d'alentour.

De telles aubaines sont malgré tout des plus rares et rien de plus naturel que le nègre, très friand de l'hippopotame, s'en réjouisse et en profite pour faire bombance.

L'Européen, par contre, prise peu la chair de l'hippopotame et pourchasse l'énorme pachyderme, et par plaisir et surtout par profit, car chaque animal rapporte de 800 à 900 francs de bénéfices (ivoire et peau).

C'est là du reste la cause principale de la disparition de l'hippopotame qui, au Congo français comme partout ailleurs du reste, est traqué de tous côtés.

J. PEYRELIÈRES.



L'HIPPOPOTAME SE TROUVE ENCORE DANS LES RIVIÈRES DU CONGO FRANÇAIS



HIPPOPOTAMES TUÉS DANS L'OZOUÉ (CONGO FRANÇAIS)

AUTOMOBILISME

AVIATION

La Course de côte de Gaillon

La Coupe Pommery

LA saison automobile de 1912 fut particulièrement brillante ; toutes les épreuves organisées, et elles furent nombreuses, réunirent de nombreux engagés et attirèrent bon nombre de spectateurs.

Le sport automobile, tombé en désuétude depuis quelques années, semble renaître de ses cendres, et la meilleure preuve en réside dans la récente course de côte de Gaillon qui, disputée le 6 octobre dernier pour la quatorzième fois, a brillé d'un éclat inaccoutumé.

Alors que la saison dernière les engagés faisaient cavalier seul dans les nombreuses catégories, cette année il n'était pas rare de voir plusieurs voitures se disputer la victoire dans leur classe, et nous eûmes de ce fait à enregistrer quelques brillantes performances.

Près de 70 véhicules s'élancèrent à l'assaut de la côte classique, et la 200 chevaux Benz, pilotée par Erle, pulvérisait l'ancien record, escaladant Sainte-Barbe en 22 secondes, soit à plus de 163 kilomètres à l'heure.

Benz était donc le grand vainqueur dans la catégorie vitesse ; l'Hispano-Suiza de Dery s'adjugeait la première place de la catégorie touristes, montant la côte en 43 secondes.

Le classement au rendement voyait triompher la Bugatti de Tonello dans la catégorie tourisme, tandis que la Crespelle, pilotée par son constructeur, s'adjugeait la victoire dans la catégorie course.

En résumé, brillant succès, tout à l'honneur de notre confrère l'Auto, grand organisateur de cette belle épreuve annuelle.

METTANT à profit les derniers beaux jours, nos hommes-oiseaux s'élancent à la conquête des beaux trophées dont l'échéance est du reste proche, et il ne se passe guère de journée sans que nous ayons à enregistrer

quelque performance stupéfiante.

La Coupe Pommery (plus longue distance en ligne droite parcourue en une journée), et dont une des primes sera attribuée le 31 octobre, est particulièrement prisée par nos aviateurs, si prisée même qu'en deux mois elle vient de changer trois fois de détenteur.

Brindejoc des Moulinais, lors de son essai, interrompu du reste, de Paris-Berlin en une journée, en fut le premier tenant avec un parcours de plus de 700 kilomètres.

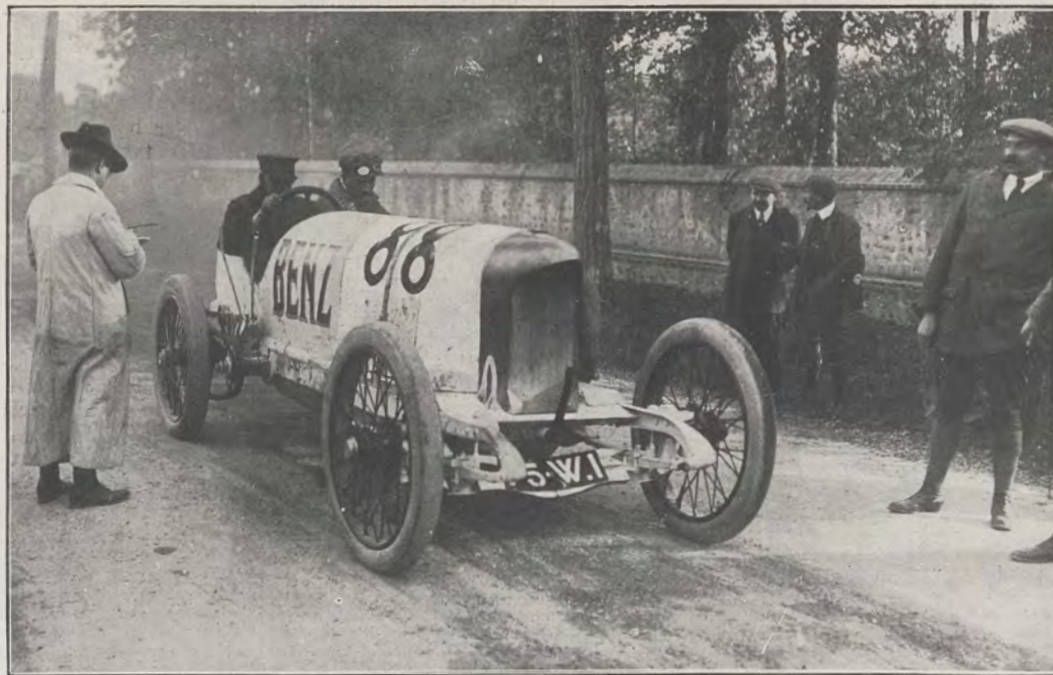
Bathiat le déposait de son titre en accomplissant le raid Calais-

Contis-les-Bains, soit 800 kilomètres environ, et voici qu'à son tour Daucourt s'adjuge la première place en parcourant en une journée les 875 kilomètres qui séparent Valenciennes de Biarritz.

Parti à 6 heures du matin de Valenciennes, l'aviateur faisait escale à Buc, Poitiers et Bordeaux, atterrissant à Biarritz à 5 h. 38 du soir et parcourant les 875 kilomètres en 8 h. 48 de vol, soit à une moyenne de 100 kilomètres à l'heure.

C'est là une merveilleuse performance toute à l'honneur du vaillant pilote et de son appareil.

Le record de Daucourt et son actuel classement ne sont pourtant pas encore définitifs, car bon nombre de pilotes annoncent leur intention de faire mieux encore, et il n'y aurait rien de drôle que nous enregistrassions d'ici la fin du mois une performance plus étonnante encore.



LA VOITURE BENZ D'ERLE, QUI ESCALADA LA COTE DE GAILLON A 163 KIL. A L'HEURE DE MOYENNE



L'AVIATEUR DAUCOURT, ACTUEL DÉTENTEUR DE LA COUPE POMMERY AVEC LE RAID VALENCIENNES-BIARRITZ

CHOSSES ET AUTRES



La nouvelle foire de Limoges.

Une nouvelle foire de chevaux se tiendra pour la première fois à Limoges, le 14 octobre prochain. Cette foire, qui aura lieu tous les ans à la même époque, portera le nom de foire de Saint-Gérald. Elle existait jadis, mais avait été supprimée depuis longtemps. C'est grâce à l'initiative et par les soins du Syndicat du cheval du Limousin qu'elle vient d'être organisée à nouveau.

Les acheteurs trouveront dans cette foire des chevaux de tous prix et de toutes races. Les éleveurs y trouveront également un grand nombre de poulains de six mois. Un concours pour ces animaux (mâles et femelles) aura lieu le jour même de la foire, à 2 heures de l'après-midi.



Le Concours-Epreuve de Toulouse.

Un concours-épreuve d'étalons de type selle pour chevaux de 3 et 4 ans, devant être présentés aux achats, aura lieu à Toulouse le 28 octobre, à 8 heures du matin. Ce concours, qui aura pour but de mettre en valeur le caractère d'adaptation au service de la selle des futurs reproducteurs, sera ouvert aux poulains entiers des espèces de pur sang arabe, anglo-arabe ou de demi-sang comptant au moins 25 % de sang arabe. Ces poulains devront être nés et élevés en France et issus d'un étalon de l'état ou approuvé et

autorisé, être âgés de 3 ou 4 ans, mesurer au garrot 1m50 au minimum et n'avoir pas gagné en prix de course, de quelque ordre qu'il soit, une somme supérieure à 1.000 francs. Ce concours comprend pour 11.000 francs de primes.



Surveillance des étalons.

Le délai accordé aux propriétaires d'étalons, dans l'Indre, pour faire la déclaration exigée par le règlement, est fixé du 15 octobre au 6 novembre 1912.

Les Commissions d'examen des étalons se réuniront dans les villes et aux dates suivantes : Pour l'arrondissement de La Châtre, en cette ville, le 18 novembre, à 2 heures; pour celui de Châteauroux, en cette ville, le 19 novembre, à 9 heures, place Voltaire; pour celui d'Issoudun, en cette ville, le 19, à 2 heures, devant la gare; pour l'arrondissement du Blanc, en cette ville, le 20, à 2 h. 1/2, devant la gare. Des réunions supplémentaires auront lieu au dépôt d'étalons de Blois les derniers samedis de chaque mois, à partir de janvier jusqu'au 31 mars 1913, à 9 heures du matin. Mais pour que l'animal y soit examiné, le propriétaire devra avoir fait sa déclaration au Dépôt huit jours à l'avance.



L'ouverture de la saison à Monte-Carlo.

Quelques semaines nous séparent encore de l'ouverture de la grande saison, et déjà de nombreux hivernants se sont installés dans les divers hôtels de la Principauté, où les belles journées d'un automne favorable se succèdent toujours plus douces et plus délicieuses.

C'est là un heureux présage d'une saison très bril-

lante pour laquelle on réserve, d'ailleurs, des attractions artistiques et sportives des plus variées.

En attendant que viennent les grandes journées mondaines, visiteurs et touristes, épris d'imprévu et de pittoresque, se livrent au plaisir des excursions dans les montagnes avoisinantes où tout concourt à les charmer.



Itinéraire des Commissions d'achat d'étalons.

L'Administration des Haras a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les propriétaires de chevaux de pur sang que les achats d'étalons pour la remonte des dépôts de l'Etat, qui avaient été fixés primitivement au 8 novembre prochain à Chantilly et à Compiègne, auront lieu dans ces mêmes localités vingt-quatre heures plus tôt, c'est-à-dire le 7 novembre.



Le catalogue des Epreuves de meutes.

Le Comité du Club Gaston Phébus vient de publier, à l'occasion de son prochain concours de meutes un catalogue pratique, intéressant, utile et sortant du cadre banal de ces sortes de publications.

Cette brochure de grand format et très artistique grâce aux illustrations originales et merveilleusement adaptées de l'un de nos peintres animaliers les plus en vue, M. Gabriel Süe, donne la photographie des meutes engagées, un compte rendu avec photos du dernier concours, de nombreuses gravures de chiens de l'Ariège avec une notice sur leurs origines, la composition des divers équipages engagés et est destinée à fixer le souvenir des chasses de La Bastide-de-Sérou.

Ce catalogue est en vente chez M. Galy, secrétaire général du Club Gaston Phébus, à Pamiers, au prix de 2 fr. 50. Franco par la poste, 2 fr. 65.

PETITES ANNONCES

650 fr., **jument** de chasse hors ligne, pur sang, 1^m65, baie, 9 ans, se monte en femme, très sage mais allante, saute, s'attelle; essai 8 jours, ou échanger contre gros poney très fort. — Cte de Morville, Saint-Hippolyte (Doubs). 252

Jument demi-sang alezane, 4 ans 1/2, 1^m58; modèle de selle. se monte et s'attelle, trois bonnes allures, trotte le kilom. facile en 1'40", susceptible d'être entraînée pour cross-countries. Sage, douce, peur de rien. Avec garanties 1.850 fr. — S'adr. bureau du journal. 271

Cheval exceptionnel, **hongre bai brun**, 6 ans, 1^m65, silhouette gros p. s irlandais, modèle magnifique, distinction, membre, portant 100 kil., vite, remarquablement endurant, monté et attelé. 2.000 fr. — Visible à Fontainebleau. 275

Charmante **ponette baie**, 1^m48, prend 5 ans, montée actuellement sur 100 kilos, à été montée par enfant, vite aux trois allures, s'attelle sagement. 1.200 fr Photographie — M. F. Balay, Sourcieux. Montrond (Loire). 276

1.600 fr., **jument demi-sang alezane**, 4 ans 1/2, 1^m60, exceptionnellement douce et sage, belles et bonnes allures, se monte et s'attelle, très résistante; avec garanties. — S'adresser au bureau du journal. 282

560 fr., **cheval de selle**, bai, 1^m52, 6 a., doux, très sage monté, aucune défense, très vite aux trois allures, fond inépuisable, légèrement mouché au-dessus du genou, suite chute d'obstacle, tare invisible dans un mois; s'attelle, mais départ capricieux. — Chaumont, La Molière, Billom (Puy-de-Dôme). 285

Importations : 1^o récentes deux **hunters irlandais**, 1^m62, 1^m65, pouvant porter fort poids, sages, allants, gros sauteurs à travers pays, ont chassé en Angleterre; 2^o un **hongre** pur sang, 1^m64, 6 ans, très bien mis, apte à faire cheval d'armes ou de chasse; 3^o plusieurs autres chevaux dont quelques-uns mis en dame. Tous avec garantie. Visibles à Neuilly. — Renseignements, M. Corbin, 4, avenue de Péterhof, Paris. 286

Etalon de pur sang anglo-arabe, 7 ans, 1^m64, très beau type, gagnant de courses, sain et net. — Plantade, 6, villa Michon, Paris. 287

A vendre, **jument alzane** p. s., par Reluisant, 11 a., papiers, 1^m53, sage, sûre, nette, vient de faire les grandes manœuvres de l'Ouest. à vendre cause de départ. — 86 bis, r. Perronet, à Neuilly. Prix 1.600 fr. 289

Alezan, 1^m59, s'attelle, se monte en dame, peut porter 100 kilos, très belles allures, belle silhouette, 6 ans, toutes garanties. 2.500 fr. — Ecrire au bureau du journal. 290

Cause entraînement nombreux poulains, vendrait **excellents trotteurs**, 3, 4 et 5 a., susceptibles gagner nombreuses courses. Garantie; sains et nets, tous mis à l'attelage. — Haras Giboulet, Saint-Pol (P.-de-C.). 291

1^o **Jument de chasse** excellente, baie, irlandaise, 1^m63, 7 a., saine et nette, très sage mais allante, en pleines conditions de travail; 2^o magnifique **spider** neuf, roues caoutchoutées, pour 1 ou 2 chevaux, 1^m63. — S'adresser, Maurice Hugot, 136, av. St-Maur, La Madeleine (Nord). 292

Livrable 25 octobre, jolie **jument** bai brun, 7 ans, 1^m64, saine et nette, douce, sage partout, montée dame, attelée, bonnes allures, trotte vite, a chassé, garanties. 1.550 fr. — Martineau, Verneuil-sur-Indre (Indre-et-Loire). 295

A vendre, cause départ : 1^o 2 **juments** baias, 1^m61, 7 et 10 ans, se montent et s'attellent en paire ou séparément, beaucoup de type, absolument sages partout et en plein service. 1.200 fr. l'une; 2^o une **jument alezane**, âgée, 1^m65, d'un modèle rare, parfaitement attelée et montée, mais corne légèrement. 600 fr.; 3^o une **jument** grise, 12 ans, 1^m54, attelée et montée, 500 fr. large essai sur place; 4^o un **break** couvert, 4 places intérieur, très léger pour un cheval, parfait état; 5^o plusieurs **harnais** à deux et à un, selles, articles de sellerie et d'écurie. — S'adresser à M. de Castellan, château de Québriac, Tinténiac (Ile-et-Vilaine). 297

Cheval de p. s., à vendre, h., 8 ans, 1^m65, noir, a fait travail d'armes. 2.000 fr.; feux antérieurs, très bon, très résistant. — S'ad. bur. du journal. 298

Chenil des Baraques. Vente annuelle, **Fox** poil dur et poil ras, jeunes et adultes,

parents primés, parfaits sous terre. — Ch. Lalance, à Montbéliard. 284

Briards des meilleures origines : 1^o mâle, 2 ans, 64 cent., 33 kgr., très beau et très bon; 2^o chiots, 2 mois, noirs et fauves. — Haras de Saint-Laurent (Lot-et-Garonne). 288

A vendre, un **basset griffon vendéen**, 4 ans, excellent rapprocheur, chasse tout, attaque sanglier. — M. C. Desoutter, à Maisson-du-Val, par Noyers (Meuse). 294

Milka, Zweika et Viouga des Capeillans, chiens **lévriers russes barzois**, origines illustres, sujets rares, inscrites à L. O. F., père et mère primés France et étranger; plusieurs autres, meilleur sang existant. — S'inscrire pour chiots à naître commencement novembre, provenant d'une lice de premier ordre ayant eu nombreuses récompenses aux expositions et courings; l'étalon a été importé dernièrement d'Angleterre, colossal et splendide, 1^{er} prix Manchester et coupe d'honneur; phot. et renseign. sur demandes. — M^{me} de Rovira, Villa des Capeillans, par Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). 296

Ex-chef ateliers mécaniques et scieries demande situation régisseur propriété ou direction petite exploitation industrielle, France ou Etranger. Instruit, pourrait remplir office secrétaire, aider instruction enfants; parle parfaitement anglais, marié, médaillé militaire fait de guerre, toutes références. — L. D., poste restante Esbly (S.-et-M.). 247

Acheterais **selle steeple** complète, occasion, très bon état, pesant trois kilos maximum, avec étrivière s. étriers, sangles et surfaix. — De Campeau, château de Campeau, Somain (Nord). 262

A vendre, **américaine** 4 roues caoutch., genre spider, avec siège et capote démontables, état neuf. — Chez M. Courtier, 33, av. de Neuilly, Neuilly (Seine). 280

A vendre, très belle selle amazone Davis, tapis cuir, sangles et étriv. neuves, 2 étr. à basc. nickelés; harn. fauve pour ch. de flèche de tandem, taille moyenne, guides, fouet, etc. — Commandant Piquet-Damesme, Seyssinet (Isère). 281

Pour amateur, à vendre ou échanger: Une paire **bottes de postillon** avec ses éperons

— Une selle arabe avec sa bride. — Une selle à la française ancienne peau de daim. Le tout en très bon état. — M. J. de Montal, St-Quentin-sur-Isère (Isère). 270

Entr. prop. gag'nomb. cour. 1912, dem. ass. av. p. arg. p^o s^o Midi. — Gould, Caulnes (C.-du-N.). 293

A vendre, **superbe terrain** plat et sablonneux contenance environ 7 hectares, pouvant servir pour haras ou champ d'entraînement, situation magnifique, en bordure ligne de chemin de fer Bordeaux-Espagne, contigu à la halte d'Ondres (10 kilomètres de Bayonne, 40 kil. de Dax). Le terrain est délimité par : 1^o voie de chemin de fer, 2^o canal, 3^o route d'intérêt départemental; 4^o forêt de pins. — Ecrire pour renseignements, J. A., bur. du journal. 299

La Corrida
PARFUM
ULTRA
PERSISTANT

PARFUM
POUDRE
LOTION
SAVON
18 PLACE VENDÔME
PARIS

ED. PINAUD
18 PLACE VENDÔME. PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris
Un directeur, P. MONOD.

BOITERIES, TÂRES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS
50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies